

OFFICIER – Responsable contrôle interne, pilotage et stratégie

Poste n° 2024-845

Unité d'affectation :

ETAT MAJOR DU COMMANDEMENT DES FORCES AERIENNES STRATEGIQUES

Base aérienne 921 - TAVERNY (95)

DESCRIPTION DU POSTE

UNITÉ

Les Forces aériennes stratégiques (FAS) assurent la mise en œuvre de la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire.

L'état-major des FAS dispose d'un officier, rattaché au chef d'état-major, en charge du contrôle interne, du dialogue de gestion et du pilotage au profit de toutes les unités sous commandement FAS.

POSTE

Vous êtes chargé :

- De préparer et faire évoluer les outils statistiques du contrôle de gestion ;
- D'étudier et analyser les indicateurs mis en place ;
- D'animer la fonction contrôle interne et dialogue de gestion des unités des FAS ;
- D'animer le réseau des unités FAS, en recueillant et synthétisant leurs suivis périodiques pour mettre à jour les indicateurs des tableaux de bord ;
- D'assurer la synthèse et le suivi de la qualité des services rendus par les organismes de soutien au profit des unités FAS ;
- De réaliser le reporting nécessaire au pilotage des unités FAS.

En complément de cette activité, vous êtes chargé :

- D'assister les officiers traitants de la division analyse synthèse RETEX et de la division pilotage et performance dans l'organisation des visites de commandement organique sur les bases aériennes à vocation nucléaire.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer **complet** dans l'un des 48 Bureaux Air des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA/Bureaux Air) et Sections d'Information et de Recrutement (SIR).

Liste des CIRFA et SIR sur devenir-aviateur.fr

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'épreuves sportives, d'une visite médicale et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 5 ans renouvelable plusieurs fois.

PROFIL RECHERCHÉ

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Vous avez la nationalité française
- Vous avez **moins de 30 ans** à la date de signature du contrat
- Vous n'avez pas forcément d'expérience professionnelle

DIPLÔME – FORMATION

- Vous justifiez d'un **BAC+3 ou équivalent**

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES SOUHAITÉES

- Vous attestez d'une licence universitaire ou d'un autre diplôme de niveau II dans le domaine de la maîtrise des activités (contrôle interne et contrôle de gestion ou audit) ;
- Vous maîtrisez les outils de pilotage ;
- Vous maîtrisez les outils bureautiques.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Vous avez le sens des responsabilités
- Vous êtes rigoureux et autonome
- Vous avez des capacités d'organisation
- Vous appréciez le travail en équipe
- Vous savez vous montrer discret sur vos activités professionnelles

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables. **Être officier**, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

Données non contractuelles.

- Fourchette de solde brute du grade d'aspirant à capitaine ~ 2.000 € brut à 3.660 € brut ;
- Période de formation initiale ~ 1.600 € net ;
- Aspirant ~ 1.628 € net (à l'issue de la formation militaire initiale) ;
- Sous-lieutenant ~ 1.812 € net (à partir de 6 mois d'aspirant) ;
- Lieutenant ~ 2.199 à 2.762 € net (après 1 an de sous-lieutenant) ;
- Capitaine ~ 2.932 à 3.280 € net (après 4 ans de lieutenant).

** À titre indicatif, hors primes et indemnités ; solde pour un célibataire sans enfant logé sur base.*

L'accès à chaque grade est soumis à la parution d'un décret de nomination.